



**RAPPORT FINANCIER**  
**DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE**

## **SOMMAIRE**

- 1. Rapport d'activité au 30 juin 2014**
- 2. Etats financiers intermédiaires résumés**
- 3. Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle**
- 4. Attestation du responsable du rapport financier au 30 juin 2014**

## RAPPORT D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2014

### 1 PREAMBULE

Les comptes présentés au 30 juin 2014 ont été arrêtés par le Conseil d'administration en date du 29 août 2014.

Il est rappelé que, à la suite de la décision de modification du mode de gouvernance adoptée par l'assemblée générale des actionnaires le 26 juin dernier, la société a abandonné la forme de société anonyme à directoire et conseil de surveillance et fonctionne depuis cette date sous la forme d'une société anonyme à conseil d'administration.

### 2 ACTIVITE ET RESULTAT DE LA SOCIETE

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2014 comprend notamment des revenus issus de la location de deux unités SLG qui ont été installées et mises en service au mois de mai dernier sur une station d'épuration municipale exploitée en France par un acteur majeur du secteur.

Les charges opérationnelles s'établissent à 2 783 k€ sur les six premiers mois de l'année contre 2 109 k€ pour le premier semestre 2013. Cet accroissement est essentiellement lié au coût de l'opération d'offre publique d'achat simplifiée réalisée par Eren sur la société en mars 2014 (274 k€), ainsi qu'aux honoraires relatifs à la négociation de contrats commerciaux cadres en cours et une baisse des charges affectées aux programmes de R&D immobilisés.

Après prise en compte d'un résultat financier positif de 30 k€ au 30 juin 2014 (négatif de 98 k€ au 30 juin 2013) et des impôts différés pour 894 k€, le résultat net de la société sur le premier semestre 2014 s'établit à -1 504 k€ (2013 : -1 289 k€).

Au 30 juin 2014 la trésorerie de la société s'élevait à 10 304 k€, les dettes financières à 1 317 k€ et les capitaux propres ressortaient à 25 952 k€.

### 3 SITUATION ET FAITS MARQUANTS

- Le 15 janvier 2014 et le 3 février 2014, le directoire a constaté respectivement l'exercice de 770.232 et de 11.767 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (« **BSPCE** ») avec des prix d'exercice allant de 1,35 € à 3,01 € par action (prime incluse). Le montant total libéré résultant de l'exercice des 781.999 BSPCE s'élève à 1.814.705,40 € dont un montant nominal d'augmentation du capital social de 195.499,75 €.
- Le 16 janvier 2014, Eren S.A., agissant de concert avec certains actionnaires (principalement des dirigeants et fondateurs de la société), a initié une offre publique d'achat simplifiée (OPAS) visant les actions de la société. Le 7 mars 2014, l'AMF a publié les résultats de l'OPAS indiquant qu'Eren S.A. détenait 69,22% du capital et 60,52% des droits de vote de la société.
- Le 26 juin 2014, l'assemblée générale mixte a approuvé la modification du mode de gouvernance de la société en société anonyme à conseil d'administration. Cette gouvernance simplifiée de la société permettra à la direction de consacrer tout son temps et tous ses moyens au développement de la société.
- Au mois de mai 2014, deux premières unités SLG ont été installées et mises en service sur une station d'épuration municipale exploitée par un acteur majeur de l'exploitation de stations d'épuration municipales.
- Au cours du premier semestre 2014, des négociations commerciales en vue de la conclusion d'un contrat cadre de vente d'unités de SLG se sont poursuivies avec ce même groupe.

#### **4 EVOLUTION ET PERSPECTIVES**

Orège prépare ses premières implantations à l'étranger pour des essais de démonstration en Angleterre et en Belgique.

#### **5 EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DU SEMESTRE**

Le 22 août 2014 la société a déposé une requête introductive d'instance devant le Tribunal administratif de Versailles contestant les sommes mises en recouvrement par l'administration fiscale au titre des rappels de crédit d'impôt de recherche des années 2008 et 2009 et demandant la décharge desdites sommes.

#### **6 RISQUES ET INCERTITUDES – TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES**

Les risques et incertitudes auxquels la société est confrontée sont précisés dans l'Annexe 1 du rapport de gestion publié dans le rapport annuel financier 2013 de la société, et n'ont pas évolué de manière significative.

Les relations avec les parties liées font l'objet de la note 19 des comptes semestriels 2014 présentés ci-après.



Société anonyme à conseil d'administration  
au capital de 4.663.203,75 €  
Siège social : 1, rue Pierre Vaudenay  
78350 Jouy-en-Josas  
479 301 079 RCS Versailles

Comptes établis selon les normes IFRS au 30 juin 2014

**ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE** (Montants en €)

<b>ACTIF</b>	<b>Notes</b>	<b>30/06/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
<b>Actifs non courants</b>			
Immobilisations incorporelles nettes	2	13 071 031	12 294 524
Immobilisations corporelles nettes	3	1 942 451	1 661 809
Autres actifs non courants	4	241 215	138 938
Impôts différés - actifs	17	7 373 199	6 344 131
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>22 627 896</b>	<b>20 439 402</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks et en-cours		445 126	496 951
Créances clients et comptes rattachés	5	241 848	161 297
Créance de crédit d'impôt recherche	5	3 178 542	2 138 284
Autres actifs courants	5	648 439	1 154 237
Disponibilités et équivalents de trésorerie	6	10 303 847	11 874 457
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<b>14 817 802</b>	<b>15 825 226</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>37 445 698</b>	<b>36 264 628</b>

<b>PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>	<b>Notes</b>	<b>30/06/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital	7	4 663 203	4 453 293
Actions auto détenues		(25 336)	(98 430)
Primes		31 121 041	29 345 672
Réserves et Report à nouveau		-10 295 451	-4 634 296
Réserves retraitées		1 992 822	-29 394
Réserves de juste valeur			
Résultat de la période		-1 504 050	-3 638 939
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>25 952 229</b>	<b>25 397 906</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts	8	921 158	1 040 882
Dettes financières à long terme			
Provisions pour retraites et avantages au personnel	9	41 478	26 104
Impôts différés - passif	17	1 361 972	1 227 377
Autres provisions et passifs non courants	9	579 977	579 977
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>2 904 585</b>	<b>2 874 340</b>
<b>Passifs courants</b>			
Emprunts et concours bancaires courants	8	395 941	390 167
Dettes financières à court terme			25 101
Fournisseurs	10	1 615 886	1 078 915
Dettes d'impôts courantes	10	391 164	623 021
Autres passifs courants	10	6 185 893	5 875 178
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>		<b>8 588 884</b>	<b>7 992 382</b>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>37 445 698</b>	<b>36 264 628</b>

**ETAT DU RESULTAT GLOBAL (Montants en €)**

<b>COMPTE DE RESULTAT NET</b>	<b>Notes</b>	<b>30/06/2014</b>	<b>30/06/2013</b>	<b>31/12/2013</b>
Chiffre d'affaires	11	259 306	397 000	644 000
Coûts des ventes		186 592	214 687	218 621
<b>Marge brute</b>		<b>72 714</b>	<b>182 313</b>	<b>425 379</b>
Charges de personnel	13	-883 092	-1 019 686	- 2 247 229
Autres charges d'exploitation	15	-1 221 002	-562 741	-2 678 369
Dotations aux amortissements		-492 271	-311 961	-728 662
Autres produits d'exploitation		94 594	5 395	25
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>-2 429 057</b>	<b>-1 706 680</b>	<b>-5 228 855</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	16	58 764	83 617	122 860
Charges d'intérêts	16	28 228	181 375	164 467
Coût de l'endettement financier net		30 536	-97 758	-41 607
Autres charges et produits financiers			0	
<b>Résultat financier</b>		<b>30 536</b>	<b>-97 758</b>	<b>-41 607</b>
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>-2 398 521</b>	<b>-1 804 438</b>	<b>-5 270 462</b>
Impôts sur les bénéfices	17			6 645
Impôts différés	17	894 471	515 084	1 624 878
<b>Résultat net des activités</b>		<b>-1 504 050</b>	<b>-1 289 354</b>	<b>-3 638 939</b>
<b>Résultat par action</b>				
Nombre moyen pondéré d'actions émises		<b>18 172 699</b>	<b>9 109 151</b>	<b>13 416 901</b>
<b>Résultat par action (€ par action)</b>	<b>20</b>	<b>-0,08</b>	<b>-0,14</b>	<b>-0,27</b>
Nombre moyen et dilué de titres		<b>18 446 111</b>	<b>9 933 097</b>	<b>14 269 636</b>
<b>Résultat net dilué par action (€ par action)</b>	<b>20</b>	<b>-0,08</b>	<b>-0,13</b>	<b>-0,26</b>



**ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES  
DU 1 JANVIER 2013 AU 31 DECEMBRE 2013**  
(Montants en €)

	Nombre d'actions	Montants	Primes liées au capital	Réserves et report à nouveau	Réserves retraitées	Résultat	Total des capitaux propres
<b>Au 1 janvier 2013</b>	<b>9 099 037</b>	<b>2 274 759</b>	<b>9 085 264</b>	<b>-1 145 412</b>	<b>- 1 047 128</b>	<b>-1 658 223</b>	<b>7 509 260</b>
Affectation du résultat N-1				-2 159 359	501 136	1 658 223	0
Résultat de l'exercice						-3 638 939	-3 638 939
Actions propres	-29 686	-98 430					-98 430
Paiements fondés sur des actions					516 597		516 597
Augmentations de capital	8 714 133	2 178 533	20 585 249	-432 095			22 331 687
Frais sur augmentations de capital			-1 833 405				-1 833 405
Economie d'IS sur frais sur augmentations de capital			611 135				611 135
Reclassement des autres réserves réglementées			897 429	-897 429			
<b>Au 31 décembre 2013</b>	<b>17 783 484</b>	<b>4 354 863</b>	<b>29 345 672</b>	<b>-4 634 295</b>	<b>-29 395</b>	<b>- 3 638 939</b>	<b>25 397 906</b>

**ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES  
DU 1 JANVIER 2014 AU 30 JUIN 2014**  
(Montants en €)

	Nombre d'actions	Montants	Primes liées au capital	Réserves et report à nouveau	Réserves retraitées	Résultat	Total des capitaux propres
(Note 7)							
<b>Au 1 janvier 2014</b>	<b>17 783 484</b>	<b>4 354 863</b>	<b>29 345 672</b>	<b>-4 634 295</b>	<b>-29 395</b>	<b>- 3 638 939</b>	<b>25 397 906</b>
Affectation du résultat N-1				-5 661 155	2 022 216	3 638 939	0
Résultat de l'exercice						-1 504 050	-1 504 050
Actions propres	-4 606	73 093					73 093
Paiements fondés sur des actions					-		0
Augmentations de capital	839 644	209 912	1 775 368				1 985 280
Frais sur augmentations de capital							
Economie d'IS sur frais sur augmentations de capital							
<b>Au 30 juin 2014</b>	<b>18 618 522</b>	<b>4 637 867</b>	<b>31 121 040</b>	<b>-10 295 450</b>	<b>1 992 821</b>	<b>- 1 504 050</b>	<b>25 952 229</b>

## 1. TABLEAUX DE FLUX DE TRESORERIE (Montants en €)

	Notes	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
<b>RESULTAT NET DES ACTIVITES</b>		<b>-1 504 050</b>	<b>-1 289 354</b>	<b>-3 638 939</b>
Dotations nettes aux amortissements et provisions	2, 3	779 855	311 961	1 308 239
Plus ou moins-values de cession				7 890
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur				
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	13		217 551	516 597
Charges liées aux engagements de retraite et avantages assimilés		15 374	6 250	2 784
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT APRES COUT DE L'ENDETTEMENT NET ET IMPOT</b>		<b>-708 821</b>	<b>- 753 592</b>	<b>-1 803 429</b>
Coût de l'endettement financier net		30 536	-97 758	-41 607
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	19	-894 471	-515 084	-1 633 512
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT AVANT COUT DE L'ENDETTEMENT NET ET IMPOT</b>		<b>-1 633 828</b>	<b>-1 170 918</b>	<b>-3 395 334</b>
Charges et produits financiers payés et encaissés		44 252	-87 127	-20 573
Crédit d'impôt encaissé				1 989
Variation de la créance de crédit d'impôt recherche	5	-1 040 258	-542 208	352 508
Variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité	21	1 092 901	1 987 947	1 265 877
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERES PAR L'ACTIVITE (1)</b>		<b>-1 536 933</b>	<b>187 694</b>	<b>-1 795 533</b>
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles	3	-539 811	-131 274	-561 583
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles	2	-1 304 116	-1 923 449	-2 966 025
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles		0		15 670
Autres flux liés aux opérations d'investissement				
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (2)</b>		<b>-1 843 927</b>	<b>-2 054 723</b>	<b>-3 511 938</b>
Augmentation ou diminution des fonds propres		1 985 280	34 049	22 331 688
Frais sur augmentation des fonds propres				-1 833 405
Dividendes versés au cours de l'exercice				
Encaissements liés aux nouveaux emprunts			2 573 884	
Remboursement d'emprunts		-116 751	-205 092	-2 408 305
Augmentation des avances remboursables				540 714
Diminution des avances remboursables		-75 000		-100 000
Variation des concours bancaires courants		63 330	309 927	8 984
Autres flux liés aux opérations de financement		-46 609	- 897 109	-1 409 412
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (3)</b>		<b>1 810 250</b>	<b>1 815 659</b>	<b>17 130 264</b>
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE (1) + (2) + (3)</b>		<b>-1 570 610</b>	<b>-51 370</b>	<b>11 822 793</b>
<b>TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A L'OUVERTURE</b>		<b>11 874 457</b>	<b>51 664</b>	<b>51 664</b>
<b>TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A LA CLOTURE</b>		<b>10 303 847</b>	<b>294</b>	<b>11 874 457</b>

## **Note 1 : Méthode et principes comptables**

### *1.1 Principes d'établissement des comptes de la société*

Les états financiers sont présentés en euros.

Il est rappelé que la société Orège, qui ne détient ni filiale ni participation, établit ses comptes sociaux en application des normes comptables françaises et du PCG (Plan comptable général). Toutefois, dans le cadre de sa communication financière, la société Orège établit volontairement des comptes retraités en normes IFRS afin de pouvoir présenter des données comptables et financières mieux comparables avec la majeure partie des sociétés de son secteur d'activité, et notamment celles qui sont cotées. Il est précisé que les comptes en IFRS présentés concernent les seules activités de la société Orège.

Les comptes semestriels d'Orège sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne au 30 juin 2014 en appliquant les prescriptions de la norme internationale d'information financière IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

Le référentiel de normes IFRS est disponible sur le site de la Commission Européenne ([http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/)).

Les états financiers résumés du premier semestre 2014 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 29 août 2014,

En application de la norme IAS 34, les états financiers semestriels sont des comptes résumés qui n'incluent pas l'intégralité des informations financières requises pour des états financiers annuels complets. Ils doivent être lus conjointement avec les états financiers en IFRS de la société présentés pour l'exercice clos au 31 décembre 2013 dans le rapport financier annuel 2013, sous réserve des particularités propres à l'établissement des comptes intermédiaires décrites au paragraphe 1.2.

Les nouvelles normes, révisions et interprétations publiées d'application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, telles que listées ci-après, sont sans effet significatif sur les comptes semestriels au 30 juin 2014 :

- Amendement d'IAS 32 concernant la compensation des actifs et passifs financiers,
- Amendement d'IAS 36 sur la valeur recouvrable des actifs non financiers,
- Amendement d'IAS 39 et IFRS 9 concernant la novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture.

Enfin, la société ne s'attend pas à ce que les normes, interprétations et amendements, publiés par l'IASB, mais non encore approuvés au niveau européen, aient une incidence significative sur les états financiers des prochaines périodes.

## *1.2 Modalités d'établissement des comptes semestriels*

L'activité de la société ne présente pas de saisonnalité marquée.

Les règles et méthodes comptables sont globalement identiques à celles appliquées à la clôture de l'exercice précédent telles que précisées dans le rapport annuel financier 2013 précité et intégrant les évolutions des normes. La société n'a pas modifié sa politique d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles.

### 1.2.1. Continuité d'exploitation

L'hypothèse de la continuité de l'exploitation a été retenue par le Conseil d'administration compte tenu de la trésorerie disponible au 30 juin 2014 qui s'élève à 10.304 k€. Ce montant est suffisant pour couvrir les besoins de trésorerie des douze prochains mois.

### 1.2.2. Impôts

La charge d'impôt du semestre est calculée sur la base d'un taux moyen effectif estimé, calculé sur une base annuelle et appliqué au résultat semestriel avant impôts. Cette estimation tient compte de l'utilisation et de l'activation ou non de déficits reportables.

### 1.2.3. Tests de perte de valeur

En l'absence d'indices de perte de valeur au 30 juin 2014, et conformément aux dispositions d'IAS 36, la société n'a pas effectué de tests de perte de valeur sur les immobilisations corporelles et incorporelles.

La société est titulaire de marques qui ne sont pas amorties et dont le montant n'est pas significatif.

## Note 2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

Désignation	Frais de recherche et de développement	Logiciels	Sites	Brevets et Marque	Total
<b>Valeur brute</b>					
<b>Au 31 décembre 2013</b>	<b>11 905 338</b>	<b>7 697</b>	<b>44 032</b>	<b>843 920</b>	<b>12 800 986</b>
Augmentations	1 231 266	10 450		62 400	1 304 116
Actifs générés en interne					-
Cessions					-
Autres variations					-
<b>Au 30 juin 2014</b>	<b>13 136 604</b>	<b>18 146</b>	<b>44 032</b>	<b>906 320</b>	<b>14 105 103</b>
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>					
					-
<b>Au 31 décembre 2013</b>	<b>379 552</b>	<b>7 697</b>	<b>37 419</b>	<b>81 795</b>	<b>506 463</b>
Augmentations	504 441	902	2 547	19 719	527 608
Actifs générés en interne					-
Cessions					-
Autres variations					-
<b>Au 30 juin 2014</b>	<b>883 993</b>	<b>8 598</b>	<b>39 966</b>	<b>101 514</b>	<b>1 034 071</b>
<b>Valeur nette</b>					
<b>Au 31 décembre 2013</b>	<b>11 525 786</b>	<b>0</b>	<b>6 613</b>	<b>762 125</b>	<b>12 294 524</b>
<b>Au 30 juin 2014</b>	<b>12 252 612</b>	<b>9 548</b>	<b>4 066</b>	<b>804 806</b>	<b>13 071 032</b>

Il n'y a pas eu de constatation de pertes de valeur sur les 2 périodes présentées en application de la norme IAS 36.

### Note 3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

Désignation	Installations et agencements	Matériels et outillages industriels*	Matériels de transport	Matériels de bureaux et informatiques	Immobilisations en cours	Total
<b>Valeur brute</b>						
<b>Au 31 décembre 2013</b>	<b>132 652</b>	<b>2 896 233</b>	<b>120 677</b>	<b>53 104</b>	<b>1 110 102</b>	<b>4 312 767</b>
Augmentations	11 835	263 492		3 502	260 982	539 811
Actifs générés en interne						
Cessions						
Autres variations						
<b>Au 30 juin 2014</b>	<b>144 487</b>	<b>3 159 725</b>	<b>120 677</b>	<b>56 606</b>	<b>1 371 084</b>	<b>4 852 578</b>
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>						
<b>Au 31 décembre 2013</b>	<b>108 552</b>	<b>2 412 823</b>	<b>85 331</b>	<b>44 252</b>		<b>2 650 958</b>
Augmentations	11 827	233 736	10 375	3 232		259 169
Actifs générés en interne						
Cessions						
Autres variations						
<b>Au 30 juin 2014</b>	<b>120 378</b>	<b>2 646 560</b>	<b>95 705</b>	<b>47 484</b>		<b>2 910 127</b>
<b>Valeur nette</b>						
<b>Au 31 décembre 2013</b>	<b>24 100</b>	<b>483 410</b>	<b>35 346</b>	<b>8 852</b>	<b>1 110 102</b>	<b>1 661 809</b>
<b>Au 30 juin 2014</b>	<b>24 108</b>	<b>513 166</b>	<b>24 971</b>	<b>9 122</b>	<b>1 371 084</b>	<b>1 942 451</b>

\*dont 222 895 euros en valeur brute concernant une immobilisation donnée en location et amortie à hauteur de 103 876 euros au 30 juin 2014.

Sur la période présentée, les acquisitions correspondent principalement à des unités de traitement, des prototypes et matériels de laboratoire.

Les immobilisations en cours comprennent l'immobilisation de la ligne de traitement actuellement sujet de la procédure de tiers évaluateur (décrite en note 11 du présent rapport) et des unités de traitement et d'essais qui ne sont pas encore mises en service.

#### Note 4 Actifs financiers non courants

Désignation	Dépôts de garantie	Autres	Total
<b>Au 31 décembre 2013</b>	<b>35 800</b>	<b>103 138</b>	<b>138 938</b>
Augmentations	819	101 458	102 277
Dépréciation			
<b>Au 30 juin 2014</b>	<b>36 619</b>	<b>204 596</b>	<b>241 215</b>
Échéances des autres actifs non courants	Entre 1 et 5 ans	5 ans et plus	Total
<b>Valeur brute 31 décembre 2013</b>			
Dépôts de garantie	13 485	22 315	35 800
Autres	103 138		103 138
<b>Total</b>	<b>116 623</b>	<b>22 315</b>	<b>138 938</b>
<b>Valeur brute 30 juin 2014</b>			
Dépôts de garantie	14 124	22 495	36 619
Autres	204 596		204 596
<b>Total</b>	<b>218 720</b>	<b>22 495</b>	<b>241 215</b>

Les actifs financiers non courants sont composés des dépôts de garantie versés aux bailleurs ainsi que du solde « Espèces » dans le cadre du contrat de liquidités. Aucun de ces actifs financiers ne sont échus impayés.

#### Note 5 Créances clients et autres actifs courants

##### 5.1 Clients et comptes rattachés

Désignation	Clients	Clients, factures à établir	Total
<b>Au 31 décembre 2013</b>	105 663	55 634	161 297
<b>Au 30 juin 2014</b>	166 745	75 103	241 848

Les créances clients et comptes rattachés se rapportent au chiffre d'affaires sous des contrats SOFHYS et des essais SOFHYS et SLG dont l'encaissement est attendu à court terme.

##### 5.2 Créances de crédit d'impôt recherche

La société bénéficie des dispositions des articles 244 quater B et 49 septimes F du Code Général des Impôts relatives au crédit d'impôt recherche (CIR).

La société a reçu le remboursement par le Trésor Public de ses créances de CIR 2008 et 2009 au cours des années 2009 et 2010 pour des montants respectifs de 305.434 € et 697.976 €. Cependant, au mois d'octobre 2011, l'administration a ouvert une procédure de contrôle fiscal à l'encontre de la société, portant notamment sur les créances de CIR de la société au titre des exercices 2008 et 2009.

L'administration fiscale a contesté une partie du montant de ces créances et a proposé un redressement de 172 989 euros au titre de 2008 et 347 851 euros au titre de 2009. Ces propositions de rectifications ont été intégralement contestées par la société le 22 février 2013. L'administration fiscale a répondu à la contestation par la société le 24 juin 2013 en maintenant la totalité des redressements réclamés dans ses propositions de rectifications. Cette position de la part de l'administration fiscale a été maintenue après des recours hiérarchiques demandés par la société. Le 23 décembre 2013 l'administration fiscale a émis un avis de mise en recouvrement des sommes réclamées au titre des créances CIR 2008 et 2009 à la suite duquel la société a lancé le 30 décembre 2013 une réclamation contentieuse contestant les sommes réclamées. Néanmoins, Orège a procédé en février 2014 au paiement du redressement des CIR 2008 & 2009 pour 520 k€. Ainsi, au 30 juin 2014 figure à l'actif une créance de 520 k€ au titre des CIR 2008 & 2009. Le 25 juin 2014 l'administration fiscale a rejeté la réclamation contentieuse. La société conteste cette décision devant le Tribunal administratif de Versailles.

Une provision de 34 k€ a été constatée au titre du redressement des CIR 2008 & 2009.

Le 17 janvier 2014 la société a déposé une requête en référé provision devant Monsieur le Président du Tribunal administratif de Versailles afin qu'il soit ordonné par provision le versement d'une somme de 1.204.607 € au titre du droit au remboursement de la société du CIR 2012, créance qui, selon la société, n'est pas sérieusement contestable. A la date du présent rapport, cette procédure demeure en cours.

Le 6 juin 2013 la société a reçu notification de contrôle fiscal portant sur les CIR des années 2010, 2011 et 2012 et cette procédure de contrôle fiscal demeure en cours à la date du présent rapport.

Compte tenu du désaccord existant entre les services vérificateurs et la Société concernant notamment la nature éligible des projets de l'entreprise, il ne peut être exclu que les services de l'administration contestent la validité d'une partie des CIR 2010, 2011, 2012, 2013 et des exercices à venir (le montant cumulé de ces créances s'élève à 4.833.017 euros dont 2.603.354 euros non encore remboursés au 30 juin 2014). Même si, d'évidence, la société pourra contester la position de l'administration fiscale, une telle situation pourrait avoir un effet défavorable sur les résultats, la situation financière et les perspectives de la société.

La société a enregistré un CIR de 502 232 € au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2014.

### **5.3 Autres actifs courants**

Les autres actifs courants s'analysent comme suit :

Désignation	Créances sociales	Créances fiscales	Autres créances	Charges constatées d'avance	Total
<b>Au 31 décembre 2013</b>	0	1 119 921		34 316	1 154 237



<b>Au 30 juin 2014</b>	493 863	154 576	648 439
------------------------	---------	---------	---------

Les créances fiscales sont relatives principalement à la TVA déductible ainsi qu'au remboursement de TVA demandé.

Les actifs courants incluent également des stocks pour un montant respectif de 496 951 euros et 445 126 euros au 31 décembre 2013 et au 30 juin 2014.

## Note 6 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie s'analyse comme suit :

Désignation	Disponibilités	Valeurs mobilières de placement	Total
<b>Au 31 décembre 2013</b>	7 114 270	4 760 187	11 874 457
<b>Au 30 juin 2014</b>	7 016 172	3 287 675	10 303 847

## Note 7 Capital

### 7.1 Capital émis

Le capital social au 30 juin 2014 est fixé à la somme de 4 663 203,75 euros (quatre millions six cent soixante-trois mille deux cent trois euros et soixante-quinze cents). Il est divisé en 18 652 815 actions ordinaires entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 0,25 euros.

Ce nombre s'entend hors bons de souscription d'actions (« **BSA** ») octroyés à certaines personnes physiques, salariées ou non de la société.

Toutes les actions donnent droit à leurs titulaires à une part proportionnelle des résultats et de l'actif net de la société.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du capital de la société depuis le 31 décembre 2013 :

Date	Nature des opérations	Capital	Primes d'émission (*)	Nombre d'actions / de parts créées	Nombre d'actions composant le capital	Valeur nominale	Capital social
31/12/2013	A nouveau				17.813.170	0,25 €	4.453.292,50 €
15/01/2014	Exercice de BSPCE	192.558,00 €	1.600.025,44 €	770.232	18.583.482	0,25 €	4.645.850,50 €
03/02/2014	Exercice de BSPCE	2.941,75 €	19.180,21 €	11.767	18.595.169	0,25 €	4.648.792,25 €
28/03/2014	Exercice de BSA	442,75 €	1.948,10 €	1.771	18.596.940	0,25 €	4.649.235,00 €
09/04/2014	Exercice de BSA	1.150,00 €	12.696,00 €	4.600	18.601.540	0,25 €	4.650.385,00 €
25/06/2014	Exercice de BSA	12.818,75 €	141.519,00 €	51.275	18.652.815	0,25 €	4.663.203,75 €

30/06/2014	Solde				18.652.815	0,25 €	4.663.203,75 €
------------	-------	--	--	--	------------	--------	----------------

### **7.2 Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise, bons de souscription d'actions**

La société a émis des BSPCE et des BSA dont l'évolution depuis le 31 décembre 2013 se présente comme suit :

	Créé	Annulés / perdus	Exercés	En cours
<b>BSPCE au 31/12/2013</b>				781 999
BSPCE exercés			781 999	-781 999
<b>BSPCE au 30/06/2014</b>	0	0	781 999	0

	Créé	Annulés / perdus	Exercés	En cours
<b>BSA au 31/12/2013</b>				75 946
BSA exercés			57 646	-57 646
<b>BSA au 30/06/2014</b>	0	0	57 646	18 300

Au 30 juin 2014, il restait 18 300 BSA en circulation, à exercer au prix de 3,01 €.

Chaque BSPCE et BSA permet de souscrire une action ordinaire de la société. Le prix d'exercice a été évalué en tenant compte de la dernière augmentation de capital ou des 20 derniers cours de bourse en l'absence d'augmentation de capital dans les douze derniers mois.

### **7.3 Acquisition par la société de ses propres actions**

L'assemblée générale mixte de la société réunie le 3 juin 2013 a autorisé le directoire, pour une durée de dix-huit mois à compter de la date de l'assemblée, sous réserve d'une autorisation préalable du Conseil de surveillance, à opérer en bourse ou autrement sur les actions de la société conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, et conformément au Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers (AMF). Le directoire, préalablement autorisé par le Conseil de surveillance, dans sa séance du 4 juillet 2013, a décidé de mettre en œuvre le programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée dans les conditions décrites ci-dessous :

*Nombre maximum d'actions pouvant être achetées* : 10% du nombre total d'actions à la date du rachat des actions. Lorsque les actions sont acquises dans le but de favoriser l'animation et la liquidité des titres, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de la limite de 10% prévue ci-dessus, correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de l'autorisation.

*Ce programme de rachat est destiné à permettre à la société :*

- (i) de mettre en œuvre tout plan d'options d'achat d'actions de la Société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce ;
- (ii) d'attribuer des actions aux salariés au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise et de mettre en œuvre tout plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues par la loi, notamment les articles L. 3332-1 et suivants du Code du travail ;
- (iii) d'attribuer à titre gratuit des actions dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce ;
- (iv) de conserver des actions en vue de leur remise ultérieure à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- (v) de remettre des actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière ;
- (vi) d'annuler tout ou partie des titres ainsi rachetés ;
- (vii) de mettre à disposition les actions rachetées dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de service d'investissement indépendant, notamment afin d'agir dans le cadre de l'animation du marché.

*Prix d'achat maximum* : 15 € par action hors frais et commissions.

Il est précisé que le nombre d'actions acquises par la société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne pourra excéder 5% de son capital social, conformément aux dispositions légales.

*Récapitulatif des actions achetées et vendues depuis la mise en place du contrat de liquidité avec Invest Securities :*

	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Nombre de titres achetés	17 755,00	44 328,00	0
Prix	4,76 €	3,31 €	0,00 €
Montant Total	84 587,02 €	146 672,13 €	0,00 €
Nombre de titres vendus	42 835,00	14 642,00	0
Prix	4,34 €	3,40 €	0,00 €
Montant Total	186 044,88 €	49 810,39 €	0,00 €

Au 30 juin 2014, la société détenait 4 606 actions Orège acquises au prix moyen de 5,22 € et valorisées à 5,50 € par action, ne présentant pas d'impact latent significatif.

## Note 8 Emprunts et dettes financières

### 8.1 Avances remboursables

Le 22 février 2010, la société a signé un contrat d'aide à l'innovation avec OSEO Innovation pour un montant total de 400.000 €. Cette aide financière a été encaissée par la Société entre 2009 et 2011. L'aide est effectivement un prêt à taux zéro remboursable à partir de 2013 sur trois ans avec 100.000 € remboursable sur 2013, 150.000 € remboursable sur 2014 et 150.000 € remboursable sur 2015. La part à plus d'un an est enregistrée en passifs non courants, tandis que la part à moins d'un an est enregistrée en passifs courants.

Le 28 mai 2013, la société a signé un nouveau contrat d'aide à l'innovation avec OSEO Innovation pour un montant total de 610.000 €. 435.714 € de cette aide a été encaissée par la société avant le 31 décembre 2013 et l'encaissement du solde est envisagé en 2014 ou 2015 selon l'avancement du projet d'innovation concerné. Cette aide est effectivement un prêt à taux zéro et sera remboursable à partir de 2016 sur cinq ans avec 32.679 € remboursable sur 2016, 76.250 € sur 2017, 103.482 € sur 2018, 136.161 € sur 2019, 168.840 € sur 2020 et 92.590 € sur 2021. La part à plus d'un an est enregistrée en passifs non courants, tandis que la part à moins d'un an est enregistrée en passifs courants.

### 8.2 Emprunts auprès des établissements de crédit

Le 5 juin 2013 la société a signé un contrat d'aide à l'export avec COFACE pour un montant total de 600.000 €. La Société a bénéficié d'une aide de 105 000 € sur 2013 et 105 000 € le 30 juillet 2014. Cette aide COFACE sera remboursable à partir de 2016 sur 4 ans selon un pourcentage du chiffre d'affaires export générés, le pourcentage pouvant varier entre 7% et 30% selon la nature du chiffre d'affaires. Le montant des remboursements ne peut pas être supérieur au montant total du financement.

### 8.3 Maturité des passifs financiers

Echéance des passifs financiers inscrits au 30 juin 2014 :

Échéances des autres passifs	Moins d'1 an	Entre 1 et 5 ans	5 ans et plus	Total
<b>Valeur brute 30 juin 2014</b>				
Avances conditionnées	202 027	483 122		685 149
Concours bancaires	72 314			72 314
Emprunts auprès des établissements de crédit	210 229	254 212		464 441
Intérêts courus	3 038			3 038
Financement OSEO (CIR)				
Dettes de crédits baux	49 366	42 789		92 155
Emprunt obligataire				
<b>Total</b>	<b>536 974</b>	<b>780 123</b>		<b>1 317 097</b>

## Note 9 Provisions non courantes

### 9.1 Provision pour retraite et avantages au personnel

Désignation	Engagements retraite	Provision pour risques	Total
<b>Au 31 décembre 2013</b>	26 104		26 104
<b>Au 30 juin 2014</b>	41 478		41 478

Dans le cadre de l'estimation des engagements de départ à la retraite, les hypothèses suivantes ont été retenues pour l'ensemble des catégories de salariés :

	2013	30/06/2014
% charges sociales patronales	44% Cadres/ 42% Non cadres	45% Cadres/ 41% Non cadres
Augmentation des salaires	2.0%	2.0%
Taux d'actualisation	3.17	2.29

Age de départ à la retraite : 65 à 67 ans (cadres et non cadres)

Modalités de départ : départ volontaire

Table de mortalité : INSEE 2013

### 9.2 Provision pour risques et charges

Frais et dépenses liés au	Au 01/01/2014	Consommation	Dotation	Au 30/06/2014
Processus du tiers évaluateur	300 000	- 22 263		<b>277 737</b>
Frais et dépenses liés aux contrôles fiscaux en cours	184 977	-27 737		<b>157 240</b>
Provision sur stocks	50 000		50 000	<b>100 000</b>
Autres	45 000			<b>45 000</b>
<b>Au 30 juin 2014</b>	<b>579 977</b>	<b>-50 000</b>	<b>50 000</b>	<b>579 977</b>

## Note 10 Dettes fournisseurs et autres passifs courants

### 10.1 Fournisseurs et comptes rattachés

Sur les fournisseurs et comptes rattachés, aucune actualisation n'a été pratiquée dans la mesure où les montants ne présentaient pas de délais de paiement supérieurs à 1 an à la fin de chaque exercice.

### 10.2 Dettes d'impôts courantes

Les dettes d'impôts courantes sont relatives principalement à la TVA collectée imputée sur l'immobilisation des dépenses de recherche et développement et sur les factures à établir.

### 10.3 Autres passifs courants

Les autres passifs courants comprennent le produit différé lié au crédit d'impôt recherche des années 2005 à 2013 comme décrit dans la Note 3.13 aux comptes IFRS dans le rapport financier annuel 2013 augmenté du CIR estimé au 30 juin 2014. Le montant des CIR constaté au résultat du 1<sup>er</sup> semestre 2014 selon le rythme d'amortissement des immobilisations concernées, s'élève à 287 584 euros.

Désignation	Dettes sociales	Autres dettes	Produits constatés d'avance	Total
<b>Au 31 décembre 2013</b>	604 414	5 270 764		5 875 178
<b>Au 30 juin 2014</b>	667 467	5 485 773	32 650	6 185 890

## Note 11 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est relatif aux ventes, prestations ou locations des unités SOFHYS et des unités SLG et aux rémunérations sur des essais SOFHYS et SLG.

Les contrats de construction présentent les coûts et marges cumulés, ainsi que les actifs et passifs inhérents, suivants :

	Au 30/06/2014	Au 30/06/2013	Au 31/12/2013
Coûts Cumulés	2 513 181	2 282 790	2 329 315
Marge Brute Cumulée	1 379 669	1 128 579	1 329 535
Actifs :			
- Immobilisations Corporelles	905 447	848 967	988 524
- Factures à établir	46 516	40 085	46 350
- Charges constatées d'avance	0	0	0
	<b>951 963</b>	<b>889 052</b>	<b>1 034 874</b>
Passifs :			
- Produits constatés d'avance	0	0	0

Les essais de performance réalisés au titre d'un des contrats de construction conclus par Orège avec un groupement constitué de sociétés pétrolières pour le traitement d'effluents, jugés concluants par Orège, ont été contestés par le cocontractant. Conformément aux stipulations de ce contrat, un tiers évaluateur a été désigné par le Président du Tribunal de commerce de Paris, à la demande d'Orège, en vue de procéder à l'évaluation de la performance de la ligne de traitement concernée. Les résultats de cette évaluation ne sont pas attendus avant plusieurs mois. Dans l'attente des résultats de cette procédure, le solde du prix de vente de la ligne de traitement (soit un montant de 829.000 €) n'a pas encore été comptabilisé en chiffre d'affaires par Orège. La partie des immobilisations corporelles comprise dans les actifs au 30 juin 2014 concernant cette partie de la ligne s'élève à 786.000 €.

### Note 12 Coûts des ventes

La consommation de stocks s'établit à 89 500 euros sur le premier semestre 2014 et à 165 583 euros sur l'exercice 2013.

### Note 13 Charges de personnel

La Société employait 41 salariés au 30 juin 2013 contre 40 au 30 juin 2014.

Les frais de personnel s'analysent comme suit :

	Salaires	Charges sociales	Autres charges	Personnel extérieur	Dépenses R&D immobilisées (salaires et charges)	Indemnités départ retraite	BSA BSPCE	Total
<b>Au 31 décembre 2013</b>	2 322 670	1 025 694	50 863	20 540	-1 691 919	2 784	516 597	2 247 229
<b>Au 30 juin 2013</b>	1 241 956	489 835	54 168	8 530	-998 603	6 250	217 551	1 019 686
<b>Au 30 juin 2014</b>	1 212 732	553 026	21 823	25 950	-945 813	15 374		883 092

### Note 14 Paiements en actions

Les paiements en actions concernent tous les bons (BSPCE/BSA) attribués à des salariés, des dirigeants et des membres du Conseil de surveillance.

Les bons attribués sont susceptibles d'être exercés après une période de vesting progressive et deviennent caducs après une période de 5 ans à compter de leur date d'attribution. L'acquisition des bons par les bénéficiaires n'est pas soumise à des conditions de marché. La charge représentative de l'avantage octroyé est comptabilisée linéairement en charge de personnel sur la période d'acquisition des droits.

Les bons sont décrits dans la Note 9.2 aux comptes IFRS 2013 dans le rapport financier annuel 2013.

En 2012 : Les principales hypothèses utilisées pour la détermination de la charge résultant de paiements en actions par application du modèle Black-Scholes de valorisation des options ont été les suivantes :

- Taux d'intérêt sans risque : TEC 5 ans en rapport avec la durée de vie attendue
- Dividende : néant
- Volatilité : 50% du fait de la maturité de la société et de son caractère fortement technologique
- Turnover : néant
- Durée de vie attendue : 5 ans.

Les prix d'exercice, durée de vie estimée et juste valeur des actions sous-jacentes à la date d'attribution des bons, ont été utilisés pour la valorisation de chaque catégorie de rémunérations en actions.

En 2013 : Les principales hypothèses utilisées pour la détermination de la charge résultant de paiements en actions par application du modèle Black-Scholes de valorisation des options ont été les mêmes que celles utilisées en 2012 sauf que suite à l'introduction en bourse, la durée de vie attendue a été ramenée à zéro car toutes les options (BSPCE ou BSA) sont devenues exerçables en totalité immédiatement.

L'information détaillée sur le nombre d'options par catégorie et les prix d'exercice est présentée en Note 9.2 aux comptes IFRS 2013 dans le rapport financier annuel 2013.

L'introduction en bourse de la société ayant rendu exerçable l'intégralité des BSA / BSPCE, l'impact a été imputé sur l'exercice clos au 31 décembre 2013 ; de ce fait il n'y a pas d'incidence sur le premier semestre 2014.



## Note 15 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'analysent comme suit :

Aucun frais de recherche et développement n'a été constaté en charge de l'exercice, ces frais font l'objet d'une immobilisation.

31/12/2013	Autres Charges d'exploitation	Dont Dépenses R&D Immobilisées	Solde autres charges
Sous-traitance et autres honoraires	2 250 688	-180 798	2 069 890
Frais des locaux	272 725	-126 560	146 165
Voyage/Voiture	451 217	-224 081	227 135
Autres	522 793	-287 614	235 179
<b>TOTAL</b>	<b>3 497 422</b>	<b>-819 054</b>	<b>2 678 369</b>

30/06/2013	Autres Charges d'exploitation	Dont Dépenses R&D Immobilisées	Solde autres charges
Sous-traitance et autres honoraires	475 317	-138 436	336 881
Frais des locaux	133 591	--77 761	55 830
Voyage/Voiture	234 999	-155 726	79 272
Autres	271 142	-180 385	90 757
<b>TOTAL</b>	<b>1 115 049</b>	<b>-552 281</b>	<b>562 741</b>

30/06/2014	Autres Charges d'exploitation	Dont Dépenses R&D Immobilisées	Solde autres charges
Sous-traitance et autres honoraires	874 841	-25 950	848 891
Frais des locaux	133 043	-60 414	72 629
Voyage/Voiture	247 379	-102 747	144 632
Autres	270 077	-115 227	154 850
<b>TOTAL</b>	<b>1 525 340</b>	<b>-304 338</b>	<b>1 221 002</b>

L'augmentation des frais de sous-traitance et autres honoraires sur la période par rapport au premier semestre 2013 s'explique principalement par le coût lié à l'opération d'OPAS réalisée en mars 2014 (pour 274 K€) et aux honoraires relatifs à la négociation de contrats commerciaux en cours et une baisse des charges affectées aux programmes de R&D immobilisés.

## Note 16 Produits et charges financiers

Les produits financiers sont principalement constitués des plus-values de cession de valeurs mobilières de placement. Les intérêts sur dettes financières et les charges liées à la désactualisation des avances Oséo constituent les charges financières.

## Note 17 Charge d'impôt

Selon la législation en vigueur, la société dispose des déficits fiscaux indéfiniment reportables en France pour un montant total de 18 372 229 euros au 31 décembre 2013 et le montant estimé au 30 juin 2014 est de 21 238 613 euros. La base active d'imposition différée nette des différences temporaires passives a été activée en application des principes décrits en Note 3.15 aux comptes IFRS 2013 dans le rapport financier annuel 2013.

Les impôts différés actifs sont essentiellement constitués par l'activation de ces déficits reportables. Au 30 juin 2014 les impôts différés au bilan s'analysent de la façon suivante :

	<b>30/06/2014</b>
<b>Impôts différés actifs (en €)</b>	
Déficits fiscaux	7 079 538
Marge brute actif	244 590
Autres éléments	49 071
	<b>7 373 199</b>
<b>Impôts différés passifs (en €)</b>	
Amortissements dérogatoires	1 166 694
Marge brute passif	144 982
Avance OSEO	50 296
	<b>1 361 972</b>

Le taux d'impôt applicable à la Société est le taux en vigueur en France, soit 33,33%.

## Note 18 Engagements

### *Obligations au titre des contrats de location simple*

La société a signé 3 contrats de service pour location de ses locaux sur ses 3 sites. Le montant des loyers futurs à ce titre s'analyse comme suit au 30 juin 2014 :

2014 : 79 175 euros

2015 : 58 583 euros

La société a signé différents contrats de location simple de matériels de bureau. Le montant des loyers futurs à ce titre s'analyse comme suit au 30 juin 2014 :

2014 : 107 873 euros

2015 : 168 720 euros

2016 : 45 760 euros

2017 : 6 499 euros

## Note 19 Relations avec les parties liées

Les rémunérations présentées ci-après, octroyées aux membres du Directoire et du Conseil de surveillance de la société, ont été comptabilisées en charges au cours des exercices présentés :

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Membres du directoire	115 040	89 747	225 664
Jetons de présence	15 000	35 000	58 000
Paievements en actions aux membres du directoire et conseil de surveillance		161 530	216 869
<b>Total</b>	<b>130 040</b>	<b>286 277</b>	<b>500 533</b>

L'assemblée générale du 26 juin 2014 a voté la modification du mode de gouvernance de la société en société anonyme à conseil d'administration. Les informations présentées dans cette note sont relatives à l'ancien mode de gouvernance de la société en vigueur pour la plupart de la période couverte par ce rapport, c'est-à-dire avec directoire et conseil de surveillance.

Etat des dettes avec les parties liées au 30 juin :

	30/06/2014	31/12/2013
Apports en compte courant	0	25 101
Jetons de présence	27 369	48 000
Climate Change Capital	3 592	3 592
Cabinet Benech	116 062	50 667
<b>Total</b>	<b>147 023</b>	<b>127 360</b>

## Note 20 Résultat par action

### Résultat de base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et de préférence en circulation au cours de la période. Le nombre moyen pondéré d'actions est de 13 416 901 en 2013 et 18 172 699 en 2014.

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Résultat de l'exercice	-1 504 050	-1 289 354	- 3 638 939
Nombre moyen pondéré d'actions émises	18 172 699	9 109 151	13 416 901
<b>Résultat par action (€ par action)</b>	<b>-0,08</b>	<b>-0,14</b>	<b>-0.27</b>
Nombre moyen et dilué de titres	18 446 111	9 933 097	14 269 636
<b>Résultat net dilué par action (€ par action)</b>	<b>-0,08</b>	<b>-0,13</b>	<b>-0,26</b>

Ces résultats par action sont identiques selon qu'il s'agit d'une action ordinaire ou d'une action de préférence.

**Note 21 Variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité**

Au 30 juin 2014 la variation du besoin en fond de roulement s'analyse comme suit :

	<b>30/06/2014</b>
<b>Variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité (en €)</b>	
Stocks et en-cours	51 825
Créances clients et comptes rattachés	-80 551
Autres actifs courants	505 798
Fournisseurs	536 971
Dettes d'impôts courantes	-231 857
Autres passifs courants	310 715
	<b>1 092 901</b>

**Note 22 Gestion des risques financiers**

La gestion des risques n'a pas été modifiée de façon significative sur le semestre écoulé.

**Note 23 Evénements postérieurs à la clôture**

Le 22 août 2014 la société a saisi le Tribunal administratif de Versailles aux fins d'obtenir la décharge du redressement mis à sa charge par l'administration fiscale sur les crédits d'impôt recherche au titre des années 2008 et 2009.

## **Rapport du commissaire aux comptes sur l'information financière semestrielle**

Rapport du commissaire aux comptes  
sur l'information financière semestrielle 2014

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels résumés de la société OREGÉ, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### I- Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels résumés avec la norme IAS 34 –norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points traitant d'un litige avec l'administration fiscale (notes 5.2 et 9.2), d'un litige commercial (notes 3, 11 et 9.2) et de l'activation des déficits fiscaux (note 17).

## II- Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels résumés.

Versailles, le 29 août 2014

BDO FRANCE - ABPR ILE DE FRANCE

Représentée par Philippe Benech

Commissaire aux Comptes

**Attestation du responsable du rapport financier semestriel**  
(Art. 222-3 – 4° du Règlement Général de l'AMF)

J'atteste à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société au 30 juin 2014 et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

29 août 2014

Pascal Gendrot  
Directeur Général